



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 13772

Numéro SIREN : 424 227 965

Nom ou dénomination : ALTESSE

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 90872

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 25-09-2017

N° DE DEPOT : 090872

N° GESTION : 1999B13772

N° SIREN : 424227965

DENOMINATION : ALTESSE

ADRESSE : 45 rue Labrouste 75015 Paris

MILLESIME : 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ALTESSE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 45 RUE LABROUSTE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 4 2 2 7 9 6 5 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2016						
		N-1, 31/12/2015						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 112	(162)	1 860	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2 267 117	2 267 117	2 273 116	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	381 497	381 497	514 720		
TOTAL (II)		BJ	BK	2 657 564	9 112	2 648 452	2 789 696	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		139 200		
		Autres créances (3)	BZ	CA	601 212	290 750	310 462	922 738
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	25 458	25 400	58	155
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 118 909		1 118 909	469 679	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	750		750	737	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 746 330	316 150	1 430 180	1 532 508	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	4 403 894	325 262	4 078 632	4 322 205	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	81 497	(3) Part à plus d'un an :	CR	4 612
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ALTESSE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 37 000)	DA	37 000	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 073 624	1 073 624	
	Report à nouveau	DH	3 017 075	2 963 869	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(221 713)	53 206	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	3 909 686	4 131 399
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		22 512	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	6 974	6 974	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 817	17 753	
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 236	116 639	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 918	26 928	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	168 945	190 806	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	4 078 632	4 322 205	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 945	190 806	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ALTESSE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	570 000	FH		FI	570 000	557 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	570 000	FK		FL	570 000	557 000	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	570 000	557 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	114 766	123 744	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 882	6 619	
	Salaires et traitements *					FY	263 379	257 668	
	Charges sociales (10)					FZ	123 497	117 962	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 022	1 635
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		17 195
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	515 547	524 823
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	54 453	32 177
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		1 432	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	6 431	39 101	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	25 303	25 287	
	Différences positives de change					GN	92	131	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	8 000		
	Total des produits financiers (V)					GP	39 827	64 520	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	25 400	25 303	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	321	5 708	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	500		
Total des charges financières (VI)						GU	26 221	31 011	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	13 606	33 510	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	68 059	67 118	

Désignation de l'entreprise S.A.S. ALTESSE				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	978	58	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	42 385		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 363	58	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42 385		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	290 750		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	333 135		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(289 772)	58	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		13 970	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	653 190	623 010	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	874 902	569 804	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(221 713)	53 206	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
abandon intérêts sur prêt		42 385			
écarts sur règlement				978	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
reprise de provision exceptionnelle				42 385	
provision pour dépréciation d'un prêt à une filiale		290 750			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 078 632 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 653 190 euros et un total charges de 874 902 euros, dégageant ainsi un résultat de -221 713 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société a bénéficié pour cet exercice d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 2 867 €.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B. DEVIRGILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

165, Rue de Paris - BP 34

94222 CHARENTON LE PONT CEDEX

Tél. : 01 43 68 05 12

SIRET : 389 733 692 00013

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

B. DEVIRGILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
165, Rue de Paris - BP 34
94222 CHARENTON LE PONT CEDEX
Tél. : 01 43 68 05 12
SIRET : 389 733 692 00013

ALTESSE

**Société par actions simplifiée au capital de 26 640 €
Siège social : 45 rue Labrouste 75015 PARIS
424 227 965 RCS PARIS**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2017

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 221 713 € sur le compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente



B. DEVIRGILLE

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMPTABLES AGRÉÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

165, RUE DE PARIS - BP 34
94222 CHARENTON LE PONT CEDEX
TÉL. : 01 43 68 05 12
FAX : 01 43 68 66 30

ALTESSE

Société par actions simplifiée
Au Capital de 26.640 Euros
Siège social : 45, Rue Labrouste
75015 PARIS

RCS PARIS 424 227 965

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

relatif
à l'exercice clos
le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la S.A.S. ALTESSE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la Société. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II . JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

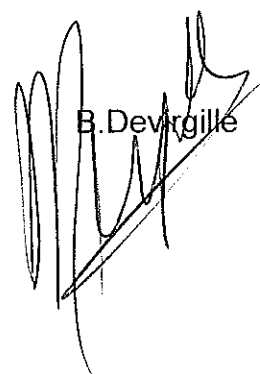
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charenton,
Le 12 Juin 2017

Le Commissaire aux Comptes



B.Devigille